

N° 14

Janvier 2016
Trimestriel
Prix solidaire

 la Pie
du Pilat

★ Le magazine
citoyen participatif

DOSSIER

L'HABITAT DANS LE PILAT



Gagnez le panier de La Pie ! page 35

Un projet pour
changer d'ère?

Le Parc du Pilat propose un accompagnement
aux associations qui portent des projets
pour une vie plus sobre et plus solidaire.

Parc naturel régional du Pilat



Parc naturel régional du Pilat

Détail de l'appel à projet sur www.parc-naturel-pilat.fr / Dépôts des candidatures avant le 29 février 2016

**UN GROUPEMENT D'ARTISANS
À VOTRE SERVICE
POUR TOUS VOS TRAVAUX
DANS LE NEUF ET L'ANCIEN**

PLOMBERIE / CHAUFFAGE
PLÂTRERIE / PEINTURE
CHARPENTE / OB
CHAPE LIQUIDE
MAÇONNERIE
ÉLECTRICITÉ
MENUISERIE

CAP TRAVAUX

Groupeement d'Artisans du Pilat

Les Treilles, 42410 Chuyer
06 76 10 91 29

a.p.a.s. PLOMBERIE CHAUFFAGE
S.MOUSSET
SARL VIVARAIS CHAPE
VERNEY CEPAE
MENUISERIE Arsac



www.cap-travaux.org - contact@cap-travaux.org

ÉDITO

Chacun d'entre nous laisse son empreinte.

Ce que nous laisserons de notre passage sur Terre restera ici bien plus longtemps que le nombre d'années que nous avons passées à créer cette empreinte. Nous vivons tous d'un bien commun et s'installer sur une parcelle n'a rien d'anodin dans la transformation souvent définitive du paysage au sens large du terme. Réduction des terres agricoles et des espaces naturels, augmentation des charges collectives par la création d'infrastructures d'accueil adaptées... Pourtant, ce retour d'exode vers les campagnes, s'il est contrôlé, peut être bénéfique au monde rural pour lui garantir une autonomie et pour qu'il puisse trouver parole forte face à l'hégémonie citadine.

Les contributeurs du dossier de ce numéro, nous proposent un regard sur les enjeux de cette néo ruralité et des exemples d'actions d'aménagement de notre territoire.

Vous trouverez aussi dans ce magazine d'autres contributions : des expressions, des envies de dire, de partager de citoyens, des rendez-vous et... le grand jeu concours : gagnez le panier de la Pie !

Bonne année à toutes et à tous.

Le comité de rédaction

Éditeur de la publication : les4versants.

Directeur de publication : Ph. Chételat

Dépôt légal à la parution. ISSN : 2267-1323

La Pie du Pilat, 4 rue cholerie -42 410 Pélussin

Tél. 06 73 08 10 66 -magazine@lapiedupilat.fr

Abonnement page 39.

Numéro de CPPAP (en cours)

Imprimeur : Phil'Print, 43 200 Yssingaux.

Certifié Imprim'vert. Impression sur papier recyclé issu de forêts gérées durablement. Tirage : 7 000 exemplaires

Avec le soutien de

Rhône-Alpes (DGMTRE)

Membre du réseau
MEDIASCITOYENS.EU



IMPRIM'VERT



SOMMAIRE

P4 DOSSIER

L'habitat dans le Pilat

p. 8 Rénovation et enjeu énergétique

p. 10 Construire durable

p. 12 Un nouvel urbanisme

p. 16 Politique de l'habitat

p. 17 Eco-hameau... de Burdignes à Chuyer

p. 21 Un centre bourg sauvé

p. 22 La refonte du territoire



P24 Au près de nos arbres

P25 Utopie concrète

P25 Le Marlin

P27 Dites-le en image

P28 Une monnaie locale dans le Pilat ?

P30 Une terre propre et nourricière



P32 Mangeons des insectes

P34 L'AMAP du disque

P35 Le concours de La Pie

P36 Soutien / Abonnement



Le corbeau se fera-t-il connaître ?



DOSSIER

L'HABITAT DANS LE PILAT

Cher Pilat ! Il y a ceux qui ne t'ont jamais quitté, ceux qui te retrouvent après des années d'absence, et enfin ceux pour qui tes superbes paysages sont la réponse à un idéal de vie.

Habitants du Pilat, nous sommes riches de notre diversité, mais nous avons ce territoire en commun. Vivre à la campagne, qu'est-ce que cela implique dans notre quotidien et pour la collectivité ?

LE MYTHE DE LA VIE À LA CAMPAGNE

Que l'on cherche à s'installer à la campagne avec l'idée de fuir la ville et ses désagréments, que l'on rêve de vertes collines où le cadre de vie semble idyllique, ou que l'on désire rejoindre le berceau familial, les raisons de l'installation en zone rurale sont multiples.

Un sondage BVA de 2011 confirme que 65 % des Français résidant dans une ville de plus de 20 000 habitants aimeraient vivre à la campagne. Une campagne qui sera d'autant plus attractive si elle offre une combinaison de services, de commerces et d'infrastructures. Pas trop loin du travail, pas trop loin des services... tout



en gardant un œil sur le prix du m² ! Car le tarif du foncier près des centres urbains a fortement augmenté, provoquant ainsi une extension de la zone résidentielle vers des zones plus rurales. Cette tendance nationale se vérifie ici dans le Pilat, où l'étalement du résidentiel pose des problèmes de grignotage des terres agricoles, de mobilité et d'accès à la propriété.

LES ENJEUX DE LA NÉO RURALITÉ

La pression foncière est variable suivant les différents secteurs du Pilat : plus forte, par exemple, à proximité de Saint-Etienne ou de Condrieu. Cette problématique induit des questions d'accession à la propriété et donc de politique sociale de l'habitat : c'est le prix du m² qui va définir le type de population qui va pouvoir s'installer ici plutôt que là. Un exemple : si la pression foncière est trop forte, le coût de l'immobilier est tel que les jeunes sont contraints de s'installer ailleurs. Ces questions se règlent pour partie dans le programme local d'habitat (PLH), de la compétence des communautés de communes.

L'arrivée de nouvelles populations a permis de dynamiser les territoires ruraux : la relance est d'ordre économique (les habi-

tants sont des consommateurs), mais aussi démographique et les intercommunalités rurales mènent des actions en faveur de l'installation de nouveaux actifs.

Les collectivités valorisent leur territoire pour les rendre attractifs, mais il faut aussi souligner l'importance de l'action des associations en milieu rural. Agissant dans le domaine culturel, sportif ou social, on peut louer le dynamisme qu'elles apportent à nos campagnes. Des associations de service à la personne (telle l'ADMR) permettent d'apporter des solutions à des résidents qui ne pourraient plus habiter à la campagne, car trop isolées.

Qu'en est-il de l'école ? Gage du renouveau des populations en milieu rural, l'école est parfois dans une situation précaire. Les difficultés (fermetures de classes, regroupements pédagogiques intercommunaux) ont modifié le quotidien des familles, parfois au détriment de la mobilité. Néanmoins, la scolarité s'y déroule bien, sans que les élèves soient pénalisés par rapport à ceux des villes. C'est à l'entrée du collège que les choses se corsent, la distance entre lieu d'étude et foyer s'allonge, les journées sont plus longues et les frais de scolarité pèsent lorsque les enfants font des études secondaires.

LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

ÉCONOMISER LE FONCIER ET DENSIFIER L'HABITAT

Les élus des communes du Pilat ont pour objectif d'économiser les espaces naturels et agricoles, ce qui s'exprime à travers les PLU (voir p. 12-13). Il faut donc trouver un nouveau mode d'habiter, tout en prenant en compte le désir légitime de tranquillité et d'indépendance des habitants. L'avenir n'est plus dans la multiplication des pavillons telle qu'on l'a connue jusqu'à présent : pour continuer à accueillir de nouveaux résidents, le mot d'ordre est la densification, c'est-à-dire composer avec l'existant en réhabilitant et en optimisant les logements dans les centres bourgs et les hameaux. L'habitat traditionnel apporte certaines réponses au besoin de densifier : les maisons dans les hameaux étaient imbriquées et économes en surface. Ce modèle donne une partie des clefs pour une reformulation de l'habitat à la campagne.

C'est, en contrepartie, un habitat plus couteux à la conception, car son implantation est complexe, mais dans le temps, il est plus intéressant par la mutualisation qu'il propose (chauffage collectif, services regroupés, coup de main d'un voisin...). *« Notre jardin, c'est la rue. Les enfants se retrouvent pour jouer ensemble, les rues étant trop étroites pour que les voitures représentent un danger. Le quartier ancien n'a pas changé, on est chacun chez soi et tous*

ensemble » témoigne cette habitante d'un quartier historique de Pélussin.

L'objectif est aussi de rationaliser les coûts pour la collectivité : acheminement du courrier, ramassage scolaire, collecte des poubelles, entretien des routes, pèsent d'autant plus dans les budgets que le résidentiel est éclaté.

L'HABITAT ET LA MOBILITÉ

Dans nos sociétés actuelles, deux problématiques sont fortement liées : celle d'habiter et celle de se déplacer. En milieu rural, la voiture, qui permet de se rendre sur son lieu de travail, d'emmener ses enfants à l'école, de faire ses achats ou d'aller se divertir, est au centre de notre organisation. Difficile de vivre à la campagne sans véhicule ! On néglige souvent le poids financier que représentent les déplacements dans le budget familial. Epures a mis en place l'outil e-mob, pour une « *pédagogie de la mobilité* » (voir ci-dessous).

Se déplacer représente un coût, mais aussi un temps, un temps que l'on passe assis dans la voiture au détriment d'un temps accordé à sa famille, à ses loisirs. La plupart d'entre nous s'en contentent, d'autres préfèrent rejoindre les centres urbains après une expérience de vie à la campagne où la contrainte du déplacement nuit à la qualité de vie. Les ruraux rencontrent paradoxalement, et de façon encore plus importante

Evaluez votre situation

e-mob

www.e-mob.fr

e-mob est un outil pour informer et sensibiliser les ménages sur les impacts de leur choix de localisation résidentielle sur leur mobilité et leur budget global.

document Epures. www.epures.com

que les gens de la ville, un problème de sédentarité. On ne marche plus, on ne prend pas le vélo, car les routes sont dangereuses, tout déplacement même le plus modeste est fait en voiture... alors qu'il est reconnu que marche et vélo permettent un exercice physique modéré, bon pour la santé et excellent pour le moral !

L'emploi est lié à cette question de mobilité. Il pose la question des migrations pendulaires, expression qui désigne le déplacement des personnes pour se rendre à leur travail. Une enquête réalisée en 2012 a mis en évidence ce phénomène entre le Pilat et les agglomérations voisines, surtout sur le versant rhodanien. Dans un cas extrême, le village n'a plus aucun commerce, il devient un dortoir, à l'image de certaines citées pavillonnaires. Le travail à domicile (ou télétravail), que les élus souhaitent développer, est une voie à creuser pour limiter ce phénomène de déplacements quotidiens. En effet, le télétravail, par ses vertus sociales, économiques et environnementales, a toute sa place dans un objectif de développement durable tel qu'on peut l'espérer dans le Parc du Pilat.

ORIGINALITÉ ET LIMITES : UNE RÈGLE POUR TOUS

Ce n'est pas parce qu'on vit à la campagne, parfois isolé, qu'il est possible de faire n'importe quoi. En terme d'architecture, des règles sont travaillées par les élus et définissent les Plans Locaux d'Urbanisme. Ces PLU fixent un cadre réglementaire à la construction, dans le but d'une continuité

paysagère et d'une protection des espaces agricoles. Sur quoi se fondent-ils ? Sur la prise en compte du patrimoine local, qui témoigne de l'utilisation de la pierre, de la tuile canal, d'une certaine palette de couleurs, de la pente des toitures, etc. : ceci permet d'assurer une cohérence et une harmonie au territoire. Les rénovations ou constructions nouvelles doivent respecter cette forme ancienne pour s'inscrire dans la continuité.

Néanmoins, les règles ont évolué au fil du temps. Les élus ont conservé une base, mais sur certains points, ils ont souhaité

aller plus loin dans les recommandations. Ainsi pour l'intégration de la maison dans la pente du terrain, l'insertion de panneaux solaires : des solutions pratiques sont proposées.

Le Parc naturel régional du Pilat intervient en amont, auprès des communes, pour aider

à la rédaction des PLU. Chaque commune fixe ses limites. L'exemple du Bessat montre qu'il existe aussi une certaine souplesse au regard des règles : bien que le chalet ne soit pas dans la culture locale, la commune l'a autorisé par rapport à une activité touristique évoquant la montagne.

Le respect ou non de la réglementation touche à la question du vivre ensemble, si je fais comme j'en ai envie, sans tenir compte de la loi, mon voisin peut se sentir lésé. Le projet de la communauté est atteint et affaibli, car il ne fonctionne que si chacun est prêt à en respecter les limites.

♦ Katia Chételat



Tarentaise

LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

L'enjeu énergétique

La réhabilitation des anciennes maisons ou appartements calme la pression foncière...

Mais comme il n'y a pas d'exigence de réglementation pour le bâti ancien (contrairement au neuf qui est soumis à la norme RT2012), la rénovation représente un enjeu énergétique capital pour l'avenir. Le cas de l'auto réhabilitation, qui permet d'accéder plus largement à la propriété en faisant soi-même, pose le problème de la qualité des rénovations.

À visiter pour s'informer : le centre de ressource à la maison du Parc.

Il a été conçu pour répondre aux questions des particuliers grâce aux permanences des architectes du parc et des centres info énergie. Il est aussi une zone d'exposition des possibilités techniques pour la construction et la rénovation.

Un Territoire à Énergie Positive : le programme TEPOS

En France, le bâtiment est le 2^e producteur de gaz à effet de serre, juste derrière le transport. Les élus au Parc du Pilat ont fixé comme objectif de réduire de 50 % les consommations énergétiques des bâtiments d'ici 2050. La rénovation de l'existant est la priorité : 75 % des logements datent d'avant 1990, dont la moitié est antérieure à 1946. C'est donc un gros chantier en perspective qui concernera l'amélioration de l'isolation et des systèmes de chauffage. ♦

Rénover ? Une aventure !

C'est l'histoire d'un mec...

Mais il n'est pas sur le pont de l'Alma... il vient de tomber amoureux de quelques murs en pierre posés au soleil sous la neige, dans un joli coin du Pilat.

Jusqu'ici tout va bien. Là où ça se complique, c'est qu'avec sa compagne ils veulent faire de cette ancienne ferme leur maison. Et qu'ils ne vont pas vivre dans une seule pièce avec les animaux en dessous, mais qu'ils souhaitent une vie moderne dans une maison ancienne. Et un lieu de vie confortable et économe en plus !

Alors, il se renseigne. Sur internet, mais aussi dans de vrais livres écrits par des gens spécialisés sur la question et qui savent vraiment de quoi ils parlent. Et puis bien sûr il rencontre des gens, il échange avec eux, il se forme. Plus il avance, plus ça se complique en terme de choix des matériaux et d'épaisseurs d'isolants, de questions de ponts thermiques et d'étanchéité à l'air ou encore de migration de vapeur d'eau. Sans parler du chauffage, de la ventilation, de l'eau chaude...

Mais il aime ça alors il s'accroche. Plus il creuse et comprend ces questions, plus il se rend compte de l'écart entre ce qu'il faudrait faire et ce qui se fait en général... On lui a même soutenu que les murs en pierre épais ça isole, c'est dire ! Alors que lui sait désormais que pour isoler autant -ou plutôt aussi peu- que 4 cm d'un isolant de base il faudrait un mur de granit de 5 m d'épaisseur !

Quand il parle de traiter les ponts thermiques, de matériaux naturels, d'étanchéité à l'air, de remontées capillaires, le monde se sépare en deux ! D'un côté, ceux pour qui

c'est du folklore écolo/bobo, de l'autre côté ceux pour qui rénover du bâti ancien (pierre, pisé...) de manière efficace et durable nécessite de prendre en compte ces éléments.

Un autre point, qu'il a du mal à comprendre, c'est : pourquoi, quand on rénove une maison, on ferait moins bien que dans du neuf? L'utilisation sera la même dans les 30 prochaines années ou plus. Bien souvent, il y aura un crédit important à rembourser dans les deux cas... Non, vraiment, il ne comprend pas pourquoi quand on pose un isolant contre un mur ancien on en mettrait moins que contre un mur qui vient d'être construit. Et pourtant, aujourd'hui encore la pratique continue et le mystère demeure!

Après quelques années, arrivé au terme de son aventure, il sait enfin pourquoi le chemin a été si chaotique. L'efficacité énergétique en rénovation, et encore plus dans le bâti ancien, c'est nouveau et c'est compliqué! La plupart des acteurs professionnels n'ont pas été formés à ça et, contrairement au neuf, il n'y a pas ou presque d'obligation. Donc chacun fait comme il veut, comme il peut, ou comme il le fait depuis 20 ou 30 ans...

Heureusement pour ceux qui voudraient bien faire il y a de l'espoir! De plus en plus de professionnels et de structures spécialisés sur ces questions peuvent les aider, depuis des conseils les plus basiques jusqu'à un accompagnement plus poussé, voire à la prise en charge complète du projet. Et bien sûr, il y a aussi la formation, les livres, les rencontres avec les passionnés de plus en plus nombreux. Là aussi la transition est en marche!

♦ **Bertrand Frezet**

RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE ET MATÉRIAU LOCAL

M. Ménétrier est le propriétaire d'anciens ateliers désaffectés à Véranne, comme il en existait beaucoup dans le secteur. Cette ancienne usine de filature, construite au 19^e siècle et reconstruite en 1902, était inutilisée... et non isolée. Le projet de réhabilitation se voulait exemplaire quant aux performances de la solution retenue. C'est donc tout naturellement que le choix du propriétaire s'est porté sur les blocs de chanvre. En plus de son excellent caractère isolant, les blocs offrent la meilleure performance acoustique et une régulation de l'hygrométrie pour un confort de vie inégalable. Compatible avec les matériaux anciens, les blocs ont été placés en différentes épaisseurs, à l'intérieur et à l'extérieur, suivant l'exposition et les contraintes d'habitation.

Le chanvre est l'un des matériaux parmi les plus respectueux de l'environnement : agriculture sans traitement, bilan carbone excellent, stockeur de CO₂. Et les blocs sont produits ici, dans le Pilat, à Maclas!

♦ **Pierre-Jean Colombier**

W www.chanvra.fr



LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT



CONSTRUIRE DURABLE : L'ÉCO-CONSTRUCTION

Lorsque l'on souhaite construire, rénover ou agrandir sa maison, il est indispensable de se poser les bonnes questions.

Outre les aspects fonctionnels et le respect d'un certain nombre de règles (urbanisme, construction...), il est nécessaire de se demander quelles incidences auront les travaux engagés sur l'environnement et si, dans les espaces créés, ils ne nuiront pas au bien-être et à la santé de leurs occupants.

Eco-construire (et éco-rénover), c'est viser de meilleures performances pour la protection de l'environnement et pour la santé et le confort des occupants.

Le bouleversement climatique est bien réel. Le secteur du bâtiment représente plus de 40 % de la consommation énergétique. Tout nouveau projet mais aussi toute intervention sur un bâtiment existant doivent prendre en compte ces enjeux planétaires.



Les cibles essentielles de l'éco-construction sont :

- La réduction de l'utilisation des ressources non renouvelables : sol, matières premières, eau, énergies fossiles,...
- La mise en œuvre de ressources renouvelables : énergies, bois, végétaux,...

- L'utilisation de ressources issues du recyclage : récupération de l'eau de pluie, matériaux de récupération ou recyclés,...
- La réduction des déchets et de la pollution : procédés secs, préfabrication, ressources locales,...

- La qualité de l'air intérieur (tout humain

passé en moyenne 90 % de son temps à l'intérieur d'un bâtiment) : ventilation, choix des matériaux de construction et du mobilier,...

- Le confort thermique, acoustique, visuel : isolation, lumière naturelle,...

- L'utilisation de techniques et de matériaux peu énergivores.

La conception du projet, en amont de sa mise en œuvre, devra donc être approfondie dans une démarche de développement durable.

S'il s'agit d'une construction neuve, d'une extension ou d'une réhabilitation lourde, on optera pour une architecture

bioclimatique offrant un volume compact plus facile à chauffer et à ventiler, une enveloppe très bien isolée garantissant un bon confort et des économies d'énergie (aussi bien en été qu'en hiver), de grands vitrages bien orientés

(sud) apportant lumière et apports solaires gratuits et munis de protections limitant les surchauffes d'été.

Pour une rénovation, l'isolation de la toiture, des parois, le remplacement des menuiseries et l'étanchéité à l'air seront prioritaires pour limiter les déperditions, avant tout remplacement du système de chauffage : « *La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas* » ! Le chauffage dans une Maison Passive ne va coûter que 100 à 150 € par an et de 500 à 600 € pour une maison récente (RT 2012).

Les solutions constructives à retenir seront peu consommatrices d'énergie et utiliseront des ressources locales. **Le bois est sans conteste le matériau de l'avenir : ressource locale et matériau renouvelable, qui stocke le CO₂** (1 m³ de bois = environ 1 T CO₂), peu énergivore dans sa mise en œuvre (la réalisation d'un mur en ossature bois consomme beaucoup moins d'énergie que celle d'un mur en parpaings béton), facilitant la préfabrication avec très peu de déchets non polluants. Une isolation extérieure peut être facilement rapportée avec une ossature bois. Plus de 11 % des maisons individuelles et

plus de 20 % des extensions sont réalisées en structure bois (légèreté, rapidité de mise en œuvre).

L'isolation s'orientera plutôt vers des matériaux bio-sourcés (laine de chanvre, fibres de bois, paille,...) ou issus du recyclage (ouate de cellulose, Métisse®,...) moins énergivores, sans risque pour ceux qui les fabriquent ou les mettent en œuvre et pour les occupants. Ces isolants permettent la migration de la vapeur d'eau à travers les parois, favorisant ainsi une meilleure qualité sanitaire de l'air intérieur, et ils sont recyclables.

Car l'éco-construction doit aussi prendre en compte, dans le calcul de l'énergie grise, la possibilité de ré-emploi ou de recyclage lors de la déconstruction du bâtiment.

L'éco-construction est bien une démarche responsable de développement durable, respectueuse de l'humain et de l'environnement.

♦ Jean-Pierre Boujot
Architecte dplg
www.atelier-3a.com



Les architectures traditionnelles du Pilat

Adaptées aux particularités et contraintes naturelles, les maisons traditionnelles du Pilat présentent des variations régionales. Elles se caractérisent toutes par des volumes simples, une utilisation judicieuse de la pente, une sobriété globale et des tonalités neutres.



LE JAREZ



LE PÉLUSSINOIS



LES HAUTS-PLATEAUX

LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

Un nouvel urbanisme sur notre territoire

Une réglementation nationale, des contraintes locales

Dans les années 2000, une volonté de retour à la nature ainsi que la hausse des prix de l'immobilier en ville ont provoqué un intérêt d'une certaine clientèle pour l'habitat en zone rurale. Avec, pour conséquence, des constructions anarchiques dans nos campagnes en raison de règles d'urbanisme inadaptées à cet afflux de population.

À partir de 2008, et suite à la crise économique, on a constaté un changement des comportements associés à une réglementation plus contraignante sur l'étalement urbain. Le phénomène d'augmentation de population en zone rurale s'est alors ralenti, même si les candidats à l'acquisition restent attirés par le projet de la maison individuelle sur son terrain.

L'État a fixé pour objectif la nécessité d'un logement pour tous, dans le respect de l'environnement, avec des espaces verts cohérents, et sur la base d'un modèle économique plus efficace (assainissement collectif pour tout logement créé) et plus économe (mutualisation des réseaux, moins longs et pour tous).

Notre immobilier rural doit composer avec des règles nationales (SCOT), régionales (PLH) et communales (PLU). Ces règles sont

érigées pour 10 ans minimum. L'ensemble de ces documents d'urbanisme a pour objectifs principaux communs :

- La limitation de l'étalement urbain en densifiant les parcelles des centres bourg.
- La rénovation et la réduction de l'empreinte énergétique du parc existant.

Cette réglementation contraint les particuliers et les professionnels à respecter des orientations d'aménagement : ces « projets d'habitat » doivent composer entre les intérêts des différents propriétaires, les objectifs des collectivités et les contraintes économiques des professionnels.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'immobilier existant, une contrainte supplémentaire s'impose : elle concerne le stationnement. Pour chaque logement créé, il faut y associer un stationnement réglementaire. Or, nos maisons de village ont été construites avec un stationnement limité, voire absent. D'autre part, la volonté de conserver les commerces en rez-de-chaussée pour un dynamisme économique du centre-bourg s'ajoute à la difficulté de cette réhabilitation.

Le PLU Plan Local d'Urbanisme

Le PLU exprime le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le respect du droit de l'urbanisme (orientations nationales et politiques territoriales).

Il s'adresse aux particuliers, administrations, communes...

Le PLU constitue un cadre d'action et fixe les règles s'appliquant aux constructions. En 2017, la compétence PLU sera transférée à l'échelle intercommunale. On parlera alors de PLUI.

À quoi sert le PLU ?

Organiser

une évolution du territoire plus économe en terrain
dans un équilibre entre espaces urbanisés et espaces naturels



Permettre la transformation
ou le renouvellement du bâti existant



Préserver les espaces
pour l'activité agricole

Favoriser

la diversité des fonctions urbaines et la mixité de l'habitat



Favoriser la diversité et la mixité sociale de l'habitat



Préserver

l'environnement et les paysages



Préserver les espaces naturels sensibles
et les continuités écologiques



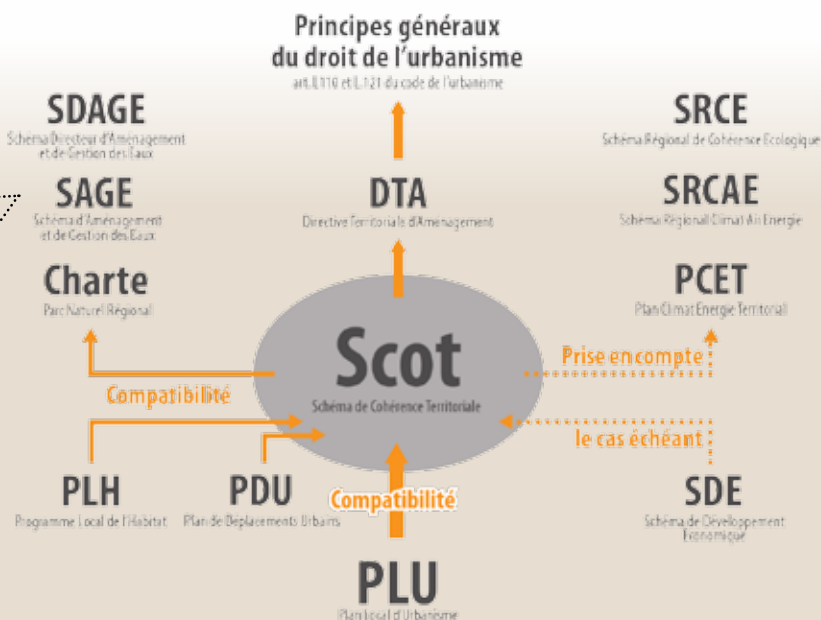
Prévoir l'évolution de la commune
en harmonie avec le paysage et
l'environnement (climat, énergie, milieux...)



Réduire les besoins en déplacements

d'après infographie Epures

SCOT, PLU, PLH,
Charte du Parc
du Pilat, schémas
directeur et régionaux,
plan climat...
Dans la jungle des
acronymes, pas facile
de s'y retrouver et de
savoir où chacun se
situe : un petit dessin
pour y voir plus clair !



LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

Ces orientations sont nécessaires par respect du patrimoine et d'un urbanisme cohérent.

Pour répondre au besoin de réduction de l'empreinte énergétique, le propriétaire doit disposer, pour chaque bien commercialisé, des diagnostics énergétiques. Ceci dans un souci de transparence et d'efficacité dans la mise en place des préconisations de travaux d'isolation et du système de chauffage.

Les acheteurs doivent alors prendre en compte le montant des travaux de réhabilitation dans l'enveloppe globale de leur projet. Les prix de vente en sont directement impactés. Nous constatons ainsi une augmentation du coût de réhabilitation des logements anciens.

Dans le Parc Naturel Régional du Pilat, une dynamique est enclenchée, par le biais des initiatives des PLH, mais aussi par la mai-

son du Parc : de nombreux élus ont pris conscience des enjeux pour le territoire. En effet, les élus du Pilat ont été confrontés très tôt à ces questions de politique de l'habitat. Ils disposent donc aujourd'hui d'un recul qui leur permet de faire évoluer leur réflexion et leurs outils. Ils sont à l'écoute des besoins et invitent les différents acteurs du logement (artisans, bureaux d'étude, promoteur...) lors de leurs ateliers de réflexions.

Dorénavant, pour que les projets immobiliers aboutissent, élus, particuliers et professionnels de l'immobilier devront travailler ensemble pour répondre aux objectifs et à la réglementation.

◆ **Marie-Chantal Lefebvre**

Responsable service urbanisme

W www.pilat-immobilier.com

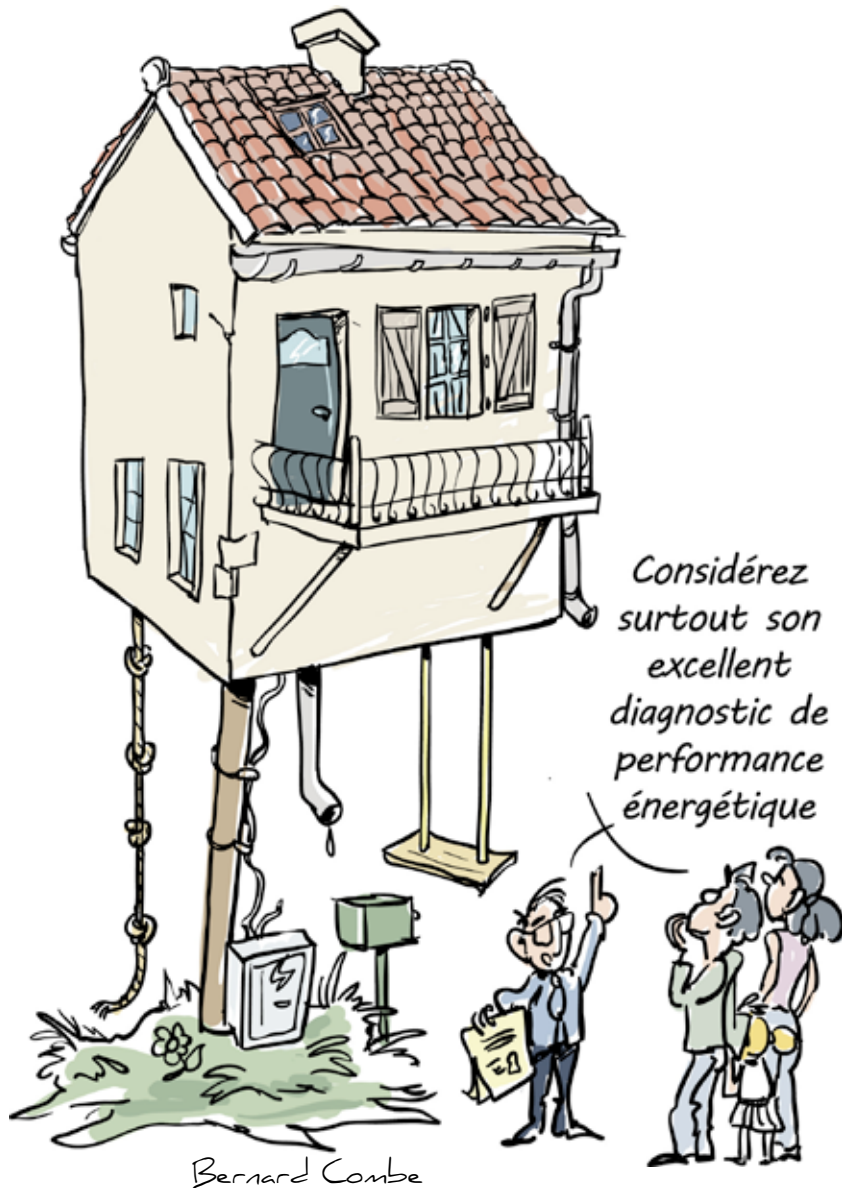


les façades fouettées de pluie
s'écorchent le visage
au claquement des volets
la peinture s'écaille
donnant la mesure de l'abandon
trônant sur l'appui d'une fenêtre de grenier
un pigeon macule un pas de porte
de toute l'importance d'une fiente

Daniel Rivel



photo Christine Rivel-Ruffin



Condrieu et le Rhône... en photographies, de Claude Durand

180 pages sur l'histoire de Condrieu et de ses liens forts avec le fleuve, de Florius le chef romain qui, dit-on, fonda le « Conriacum » de l'Antiquité, à la Via Rhôna qui de nos jours voit défiler les cyclistes de l'Europe entière...

Disponible à la Maison de la Presse de Condrieu.
Prix 28 euros.

LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

POUR UNE POLITIQUE DE L'HABITAT L'EXEMPLE DE LA RÉGION DE CONDRIEU

Le territoire de la Région de Condrieu bénéficie d'une situation attractive, à mi-chemin entre les agglomérations de Lyon et de Saint-Etienne, et à proximité de Vienne. Depuis les années 1970, la Communauté de communes enregistre une croissance démographique positive, essentiellement portée par l'arrivée de nouvelles populations, en lien au desserrement des agglomérations voisines. La part de la population âgée de plus de 60 ans est, quant à elle, en augmentation depuis 1999. Une évolution démographique qui pose la question de l'adéquation entre logement disponible et population présente.

Aujourd'hui, les habitants du territoire font face à des difficultés croissantes d'accès au logement.

Plusieurs raisons à cela : des coûts d'accession ou de location trop élevés, des problèmes de qualité ou d'accessibilité des logements...

C'est un constat alarmant qui a poussé la Communauté de communes à lancer un programme d'actions dès l'été 2013. En adoptant un Programme Local de l'Habitat, les élus se sont engagés à promouvoir la mixité sociale sur le territoire, et faciliter ainsi l'accès au logement.

Cette politique de l'habitat s'est notamment traduite par un soutien financier apporté à la construction de logements sociaux et à la réhabilitation du parc existant. Par ailleurs, cette politique vise la densification afin de respecter le cadre législatif de maîtrise de l'étalement urbain posé par la loi SRU en 2000 et sans cesse renforcée depuis lors (notamment par la loi ALUR en 2014). En effet, afin de préserver les espaces agricoles et naturels, de limiter les besoins de déplacements motorisés ainsi que le coût des services publics, il est nécessaire de faire des espaces urbains plus « compacts ».

La conciliation de cet enjeu avec l'augmentation démographique oblige les territoires à adapter leurs solutions de logements. Alors que le parc de logements est aujourd'hui largement dominé par l'habitat individuel (76 %), une réflexion sur la typologie des habitations à construire, satisfaisant à la fois aux attentes des habitants et aux contraintes issues des documents d'urbanisme, est indispensable. Privilégier la construction en petits collectifs, partager des espaces communs comme les jardins ou les parkings sont autant de pistes à étudier.



Logements sociaux à Condrieu

Répondre à l'enjeu de la densification, c'est aussi op-ter pour le renouvellement urbain. En réinvestissant les centres-bourgs, la réhabilitation du parc existant va permettre de remettre sur le marché des habitations et de rapprocher les habitants des services de proximité. L'enjeu du renouvellement urbain est particulièrement prégnant au sein des villes du territoire de la Communauté de communes étant donné les contraintes naturelles (zone inondable, proximité des coteaux) qui s'imposent au développement urbain dans la plaine.

La densification doit être vue comme une chance, car elle est aussi vectrice de cohésion

La densification doit être vue comme une chance, car elle est vectrice de cohésion sociale et de mixité générationnelle.

sociale et de mixité générationnelle. Elle permet de lutter contre le mitage¹, très présent sur le territoire du Pilat, et le dérèglement climatique en limitant l'usage de la voiture. Madame Corompt, vice-présidente en charge de la commission Habitat, souligne que la densification, bien étudiée, porte sur tous les critères du développement durable : social, économique et environnemental.

¹ *Le mitage est le grignotage des terres, conséquence de l'étalement urbain.*

♦ **Christèle Piron - Pauline Roy**

Communauté de Communes de la Région de Condrieu

Les habitacles premiers

par Adeline Contreras
sculpteur céramiste à Pélussin

Adeline Contreras consacre une partie de son œuvre à créer des sculptures qui sont des constructions poétiques qu'elle nomme '*Enveloppes*'; une série sans fin sur le questionnement du rapport de l'homme à ses origines.

« *La matière est un langage, sa mise en espace une proposition autour de la fonction d'habiter* » dit-elle.

La terre n'est-elle pas le berceau de la pensée humaine ?

L'habitacle premier de la vie issue de méandres filandreux ?

♦ **Yannick Le Tord**

L'atelier d'Adeline Contreras
se situe 8 rue de Verdun à Pélussin

Elle a un site et une page sur Facebook sur lesquels vous pourrez voir ses autres créations, "toutes sorties de ses mains".



Sans titre 1, grès, lin, herbe sèche (H = 1,50 m)

LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

L'éco-hameau de Burdignes sur les rails

Le projet d'éco-hameau de Mirose à Burdignes est le fruit d'une longue démarche de la municipalité.

La réflexion sur les aménagements futurs de la commune, conduite d'abord au sein du conseil municipal, est devenue publique et participative à l'occasion de l'enquête pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Souhaitant sanctuariser les bons terrains agricoles qui bordent le bourg à la fois pour ne pas pénaliser les exploitations et pour préserver les vues sur le village, la commune a choisi d'acquérir et rendre constructible une parcelle de bois au lieu-dit Mirose. Située à un kilomètre du bourg, en direction de Montchal, la parcelle est proche des réseaux d'eau et d'assainissement.

Six années d'études, de concertation, de démarches administratives, de démarche participative (soutenue par le fonds européen Leader) ont abouti à définir le cadre de l'éco-hameau, avec une traduction dans le permis d'aménager définissant l'organisation de l'espace et des principes constructifs.

Sur la parcelle de 9 329 m² ont été réparties de part et d'autre d'une voirie centrale en fer à cheval 10 parcelles constructibles de superficie comprise entre 437 et 646 m². Une onzième parcelle sera propriété de l'association syndicale libre (ASL) qui gèrera les parties communes de l'éco-hameau. Elle est desti-

née à recevoir une maison commune dont le projet reste à définir par les habitants de Mirose eux-mêmes. La partie haute de la parcelle accueillera verger et potager commun.

Chaque habitant reste libre de son projet de construction, pourvu qu'il respecte les règles d'urbanisme propres à Mirose (orientations, hauteur, distances aux limites, stationnement, etc.) et des principes constructifs favorisant les économies d'énergie, limitant le recours aux énergies fossiles ainsi que l'énergie grise⁽¹⁾ de la construction.



Seront ainsi privilégiées les maisons compactes, avec des orientations principales au sud et au sud-est, avec une excellente isolation et doubles ou triples vitrages, utilisant des matériaux naturels si possible locaux (bois, pierre). La production d'eau chaude sanitaire solaire est obligatoire, avec des panneaux solaires thermiques intégrés au projet architectural. Sauf cas exceptionnel, le chauffage devra recourir à une énergie renouvelable,

par exemple l'énergie solaire, la géothermie, le bois.

Les parcelles sont mises en vente par la mairie de Burdignes fin 2015-début 2016. Renseignement au 09.63.68.64.41.

◆ Philippe Heitz

⁽¹⁾ L'énergie grise d'un objet est l'énergie qui a été dépensée pour l'extraction, le transport, la mise en oeuvre des matières premières, ainsi que pour la fabrication et le transport jusqu'au consommateur de cet objet.



PLAN LOCAL D'URBANISME : CHUYER CHOISIT L'INTELLIGENCE COLLECTIVE !

Suite à une enquête publique, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de CHUYER a été approuvé en 2009.

Les principales zones constructibles ont été définies sur le centre du bourg pour affirmer la centralité du village et contribuer à son développement durable. Mais, plutôt que de faire ap-

pel à des promoteurs qui se faisaient fort d'acheter l'ensemble des parcelles pour construire du « rentable », l'équipe municipale a préféré faire appel à l'intelligence collective des citoyens.

Ainsi, en octobre 2013, des ateliers participatifs ont été organisés qui ont permis d'envisager un aménagement des espaces construits et publics simple et cohérent :

- Une placette a été prévue pour accueillir les véhicules, un espace de partage orienté vers un jardin/potager, un espace de rencontre avec

bancs et jeux pour enfants et un bâtiment communal qui pourrait accueillir un restaurant, un bistrot, une bibliothèque et/ou un local commercial.

- Une voie principale pour desservir l'ensemble de la zone en préservant l'équilibre piéton/véhicule.

- De nombreuses voies piétonnes.

- De petites parcelles pour accueillir des logements à loyers abordables pour les familles...

.. et tout cela en conciliant au mieux les attentes de tous et la nécessité de suivre les règles d'urbanisme édictées par l'État !

Pari tenu, donc.



suite p. 20

LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

Reste, maintenant, à travailler sur la qualité architecturale qui doit préserver

une harmonie digne de la beauté du Parc Naturel du Pilat et à attirer des habi-

tants adhérents aux valeurs citoyennes qui président à l'ensemble du projet.

Déjà des idées fusent : habitat groupé ou participatif, architecte commun pour réduire les coûts, appels aux savoirs faire locaux, etc.

À nouveau, l'équipe municipale **fait appel à l'intelligence collective de tous les groupes de futurs habitants, en devenir ou constitués, pour construire leur futur vivre ensemble.**

♦ S. D.



La maquette du projet d'aménagement



2016, retrouvez
le Parc du Pilat sur facebook

La vie d'un centre-bourg sauvée

Le centre d'un village, c'est l'endroit où se croisent toutes les générations. Pour que ce centre reste en vie, il n'y a pas de recette miracle, les pas-de-porte doivent être ouverts au public et non transformés en appartements. Ce sont les commerces de proximité où l'on trouve produits et services. Ce sont aussi les associations locales actives où se rencontre tout un chacun. Expatrier hors du centre ces moteurs de vie de la collectivité, c'est tuer la vie d'un village à petit feu.

Saint-Genest-Malifaux l'a compris. Le 3 juillet 2015, un Carrefour Market projeté de s'installer sur les terres communales. Il se serait posé en périphérie et aurait rapidement capté les achats d'une partie de la population qui, de ce fait, aurait négligé le centre-ville. C'était clair, un à un les petits commerces auraient baissé rideau, et la place Foch de Saint-Genest serait devenue aussi désertique que la place des Croix de

Pélussin où vient de fermer la dernière épicerie du village.

Ni une ni deux, le Conseil municipal de la commune sollicite l'avis de la commission départementale d'aménagement commercial qui donne alors un avis défavorable à la société Carrefour. Celle-ci dépose un recours devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial qui, à son tour, émet à l'unanimité de ses membres, un avis défavorable, le 12 novembre 2015, après avoir entendu successivement les arguments présentés par le Maire (qui s'était déplacé à Paris pour défendre le dossier au nom du Conseil municipal), puis ceux de la société Carrefour.

Au vu de ces deux avis défavorables, le permis de construire, sollicité par Carrefour, sera donc refusé, confortant les habitants de Saint-Genest dans leur souhait de préserver le cœur de leur village. ♦



La Pie du Pilat est une émanation citoyenne et n'est en aucun cas la parole d'un parti politique ou d'une institution.

LE DOSSIER L'HABITAT DANS LE PILAT

SE RAPPROCHER DES CENTRES URBAINS OU CRÉER UN ESPACE RURAL FORT ET ATTRACTIF ?



La réforme territoriale, nous vous en parlions dans le n° 9 (oct. 2014). Aujourd'hui, elle est déjà bien engagée.

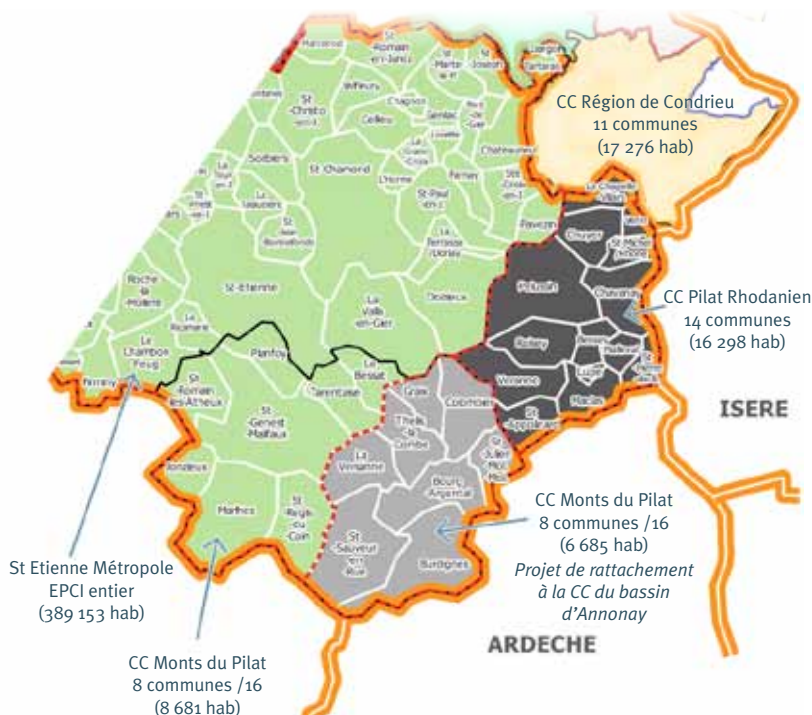
Nous vivons depuis peu dans une nouvelle région : Auvergne Rhône Alpes. Si l'on se réfère aux dernières élections des conseillers départementaux, là aussi un nouveau super canton a fait son apparition : le can-

ton du Pilat. Celui-ci regroupe toutes les communes 42 du Pilat et il ne manquait plus qu'un ralliement avec celles du 69 pour avoir un territoire Pilat directement issu des urnes. Ce canton est voué à disparaître avec la fin des départements d'ici 2020. Les compétences des départements vont donc être redistribuées, et c'est une des raisons pour laquelle l'État souhaite la mise en place de plus grosses communautés de communes (les EPCI).

Certains se plaisaient à imaginer qu'avec cette réforme un établissement public avec des super pouvoirs pourrait naître, unifier notre massif, profiter de ses spécificités pour en faire un territoire plus performant et encore plus attractif. Aujourd'hui, l'heure semble plus à l'éclatement qu'à l'union.

Début octobre 2015, les préfets des départements remettent à toutes les communautés de communes leur plan de découpage, appelé schéma départemental de coopération intercommunale.

Dans la Loire, les communes ont jusqu'à fin décembre pour faire



Projet du schéma départemental de coopération intercommunale

connaître leur position. Ensuite, place à la négociation. Fin mars, le préfet prendra un arrêté préfectoral sur les grandes lignes du redécoupage des communautés de communes. Les communes auront jusqu'au 15 décembre 2016 pour peaufiner le redécoupage, date à laquelle le préfet prendra un arrêté définitif.

Beaucoup d'élus sont mécontents, car il reste vraiment peu de temps pour penser aux différents cas de figure possibles, ouvrir les négociations intercommunales et inter EPCI voisines, pour ensuite mettre en place un territoire qui accompagnera l'avenir des habitants.

Comment cela se présente-t-il dans le Pilat ?

Côté Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, rien ne bouge. On avait pourtant envisagé, il y a une année, un rapprochement avec Bourg-Argental. Alors que partout ailleurs, on assiste à des propositions de rapprochement, d'agrandissement, pour le Pilat Rhodanien, dans le projet préfectoral, étrangement c'est le *statu quo*.

Pour les Monts du Pilat, c'est la dislocation. Cette jeune communauté de commune qui a su rapidement mettre en place des services intercommunaux performants risque d'être séparée en deux. Sur le plateau de Saint-Genest-Malifaux, les communes seraient rattachées à Saint Etienne Métropole. Les coteaux de Bourg-Argental se fonderaient avec la Communauté de communes d'Annonay.

Levée de bouclier des élus dès début octobre². Conscientes néanmoins de la nécessité de créer un pôle rural fort à côté des grandes agglomérations voisines, les communes des Monts du Pilat restent ouvertes à un élargissement et les regards se tournent vers les voisins (Pilat Rhodanien, Loire Semène, Saint Etienne Métropole, Annonay Agglo). Mais un élément fait l'unanimité : de part et d'autre du col de la République on reste unis, pas de scission des Monts du Pilat. Les dossiers sont aujourd'hui sur la table³.

Côté Gier, les communes sont déjà dans l'es-

carcelle de Saint Etienne Métropole, qui d'ailleurs n'est pas encore administrativement une métropole aujourd'hui et qui, pour le devenir, cherche à s'agrandir : Saint-Etienne n'est pas prête à lâcher le versant Gier.

Enfin, les plateaux agricoles et les célèbres coteaux du nord-est du Pilat aiguissent les envies. La Communauté de Commune de la région de Condrieu (69) se ferait avaler par Vienn'Agglo (38). Le préfet de l'Isère fait cette proposition, mais rien n'est joué. Même si les rapports entre les deux rives du Rhône sont excellents, pour les responsables de la communauté de commune de Condrieu il n'est pas question de fusion avec la ville romaine. Ancrés sur le massif du Pilat, les élus préféreraient s'allier avec le Pilat Rhodanien et Vivarhène, les deux Communautés de communes voisines qui prolongent les coteaux de Condrieu. La Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Rhône leur donne raison et préconise au préalable que « *la Communauté de Communes Région de Condrieu puisse se projeter dans l'avenir pour élaborer le meilleur scénario de regroupement possible.* »⁴

Vu la tournure des événements, le rapprochement des trois Communautés de communes du Pilat ne semble pas absurde. Entre les Monts du Pilat et la région de Condrieu, le Pilat Rhodanien restera-t-il immobile ? Se contentera-t-il de rester à sa petite taille au risque d'en pâtir à l'avenir ? Ces trois communautés de communes qui partagent déjà un territoire feront-elles le choix d'une grande et forte ruralité plutôt que s'inféoder chacune à des centres urbains ? L'avenir proche nous le dira...

● Philippe Chételat

¹ Etablissements publics de coopération intercommunale

² Compte rendu du conseil communautaire du 8 octobre (voir site de la CC des Monts du Pilat).

³ Conseil municipal du 11 déc. (voir site de la commune de Saint-Genest).

⁴ Voir www.rhone.gouv.fr

RETOUR SUR...

AUPRÈS DE NOS ARBRES...



« Choisissez un arbre et imaginez comment lui rendre hommage avec une création textile... »

Un millier de personnes ont répondu à cette proposition et ont choisi 150 arbres dans la Loire. Dans le Pilat, les communes de Doizieux, Saint-Just-en-Doizieux, La-Terrasse-sur-Dorlay et Pélussin ont participé avec brio !

« Talents au carré » à Pélussin, mené par les associa-

tions *Moulinage des Rivières* et *Un brin de soi*, a fédéré les adhérents, mais aussi des habitants autour de la création et l'assemblage de 240 carrés pour réaliser un ruban de 60 m de long. Il fallait bien cela pour rendre hommage au magnifique séquoia du parc Gaston Baty de Pélussin !

Des tilleuls et un mûrier blanc sont mis à l'honneur du côté de Doizieux. Cinq arbres pour célébrer l'eau, l'énergie positive, la faune de ce territoire

avec du tissu, de la laine, des sculptures, tout cela réalisé par les habitants.

Ces arbres ornés sont visibles jusqu'à la fin de l'hiver. Créez vos balades avec la carte en libre service à la Maison du Parc à Pélussin ! Vous y découvrirez aussi le beau livre *Auprès de nos arbres*, 176 pages d'images du projet, par la photographe Charlotte Piérot.

♦ L. Dieulouard

W www.tatoujuste.org

Pélussin



Doizieux



UNE UTOPIE CONCRÈTE

J'ai préparé ce jour un petit lit de ronce pour que la terre puisse accueillir, sans soucis et sans peur d'étouffer, le compost à caca.

Il lui reste à trouver, un soupçon de verdure, une poignée de brindilles pour qu'en son temps il puisse nous redonner la vie! Joyeux seront celles et ceux qui, de leurs tendres poignes, oseront avec moi continuer la tâche...

Celle d'organiser les couches qui, parce qu'elles se complètent, permettront à la terre de tirer tout le jus de nos défécations! Que les bêtes du sol, grouillantes et avalant, transforment à leurs rythmes nos merdes en riche humus plutôt qu'en pourriture ou en poison nocturne, et qu'on évite ainsi l'odeur nauséabonde que produiraient sans ça nos chiasses et nos urées. Joyeux seront ceux qui, car c'est un vrai bonheur, sentiront la magie de ce jeu simple et fort.

C'est un petit jeu simple dont le fumet permet de redonner du sens à nos vies qui parfois ne savent plus pourquoi nous sommes... Pourtant nous sommes là et il faudra s'y faire. Peut-être qu'en flairant nos brûlantes fumures, nous trouverons ensemble tout le sens perdu dans un monde sans sal'té, un monde où les humains n'auraient qu'à

consommer sans n'avoir jamais rien à rendre, rien à donner. J'espère qu'avec ces mots, j'aurai su vous toucher et vous donner l'envie de

vivre comme moi ce moment fabuleux où remuer la merde n'est pas une tâche ingrate, mais un vrai don de soi que la nature, ma foi, nous rend au moins plus de dix mille fois.

Comme une métaphore, il me permet, je crois, de comprendre aujourd'hui que ce que l'on engage pour soi et pour les autres n'est pas une chose perdue. C'est cela qui permet que nous vivions ensemble. Quel plaisir de me dire que vivre et puis grandir cela ne peut se faire sans un terrain fer-

tile. Mais ce terrain ne peut nourrir ni faire grandir s'il n'est pas travaillé pour lessiver les maux, ceux venant du passé comme ceux du présent. Comme les bactéries, notre amour est le seul qui puisse par magie changer nos merdes en fleurs!

Alors pour finir, je vous propose d'oser clamer haut et fort : qu'il est bon de savoir vivre et grandir ensemble sur un terrain fertile, vivre et grandir ensemble dans la joie, dans la haine, sur notre merde à tous... mais notre amour aussi!

♦ **Laure**



Face à face avec un marlin...

Dans un précédent numéro, nous évoquions ces raretés que l'on aimerait ne pas avoir rencontrées, comme un castor mort sur une route. Il suffit parfois de franchir la double porte du supermarché pour bénéficier du spectacle de cette biodiversité mal en point.

Ce n'est pas un espadon, mais un marlin, superbe poisson, qui était en démonstration avant découpage au rayon poissonnerie en octobre dernier. Son rostre constitue un trophée apprécié chez les pêcheurs au gros qui le capturent dans les mers chaudes.

Qu'a-t-il pu voir, cet œil rond, comme merveilles océaniques avant que l'animal, bien 35 kg!, ne termine son voyage sur les berges du Pilat?

Combien d'estomacs va-t-il contenter? N'aurions-nous pas préféré manger des œufs durs

ce jour-là et imaginer cette fusée des mers en pointe de vitesse sous la vague?

Ces poissons ne sont pas des espèces recherchées pour la pêche industrielle et constituent le plus souvent des prises accidentelles qui sont relâchées mortes, une fois sur deux.

Rappelons au passage que 90 % des stocks de grands poissons prédateurs ont été épuisés durant les 60 dernières années.

Et que pour 1 kg de crevettes pêchées, 8 kg de prises non exploitables sont rejetés.

Difficile, une fois la photo prise, de retenir cette réflexion :

« Regardez bien les enfants, quand vous serez grands, cette espèce aura certainement disparu... »

♦ Julie Carrier



Dites-le en image



45, 25' 5.640211" 4, 40' 9.786916"
11/11/2015 16 :22 :01

X. Pagès

Ceci n'est pas un smartphone. Ceci est vos yeux, vos oreilles, votre savoir, votre mémoire. C'est un bon slogan publicitaire.

Vous tenez vos yeux, vos oreilles, votre savoir, votre mémoire dans votre main. Pourtant, tout cela est normalement dans votre

tête et là vous le tenez dans votre main. C'est peut-être votre tête que vous tenez dans votre main. À partir de là, est-ce que votre tête vous appartient toujours ?

C'est cela, la révolution numérique : se faire couper la tête.

INITIATIVE



UNE MONNAIE LOCALE DANS LE PILAT ?

Le projet trottait dans plusieurs têtes depuis quelques années aussi bien à Bourg-Argental qu'à Pélussin. Dans le Pilat, quelques personnes ⁽¹⁾ ont décidé de se pencher sur la question d'une monnaie locale complémentaire (MLC) pour le territoire.

Ce qui se passe aujourd'hui dans le Pilat

C'est sous l'égide de l'association PELUSSEL qu'est organisé un ciné-débat le 7 octobre à Pélussin. Il réunit plus d'une soixantaine de personnes venues de tout le territoire autour de Marie Baudin, cofondatrice de la Luciole (la monnaie locale en sud Ardèche), de Philippe Pupier et Joël Marty, porteurs du LIEN (MLC de Saint-Etienne), de Bruno Douay, initiateur de l'Edit (MLC en Pays Roussillonnais) et de Bertrand Lordon, Professeur d'économie à Saint-Etienne.

Lors de la deuxième rencontre, organisée mardi 1^{er} décembre à Saint-Julien-Molin-Molette, plus de vingt personnes ont répondu positivement à l'invitation à approfondir cette question.

Un groupe de travail est constitué

Les discussions ont été très riches et ont permis de dégager de nombreux points de consensus sur des envies et des objectifs communs.

Il a été décidé de créer un blogue, d'organiser de nouvelles rencontres ciné-débat sur tout le territoire.

Afin de poursuivre la formalisation du projet, les participants ont décidé de se transformer en un groupe de travail.

Plusieurs réunions sont programmées dans le courant du premier trimestre 2016 auxquelles toute personne intéressée est la bienvenue.

Une monnaie locale complémentaire, c'est quoi ?

C'est un moyen d'échange, contre des biens ou des services, entre des utilisateurs d'un réseau qui peuvent être des particuliers et des professionnels (commerçants, artisans, agriculteurs, associations, entreprises, professions libérales...). Une monnaie locale ne peut être utilisée que sur un territoire restreint et qu'entre membres du réseau.

La monnaie est mise en place par une association qui en assure la gestion. Elle peut prendre la forme de coupons-billets ou être électronique sur carte.

Les adhérents échangent des euros contre de la monnaie locale. Le plus souvent, une unité de monnaie locale vaut un euro.

La monnaie locale n'a pas vocation à se substituer à l'euro, mais à circuler en complément à la monnaie officielle.

Cette monnaie circule à une vitesse bien plus rapide que celle de l'euro et elle permet d'augmenter le volume des achats et des ventes sur le territoire.

Les euros échangés contre la monnaie locale sont déposés dans un compte bloqué chez un partenaire financier. Ces fonds peuvent ainsi servir à financer des projets locaux !

Quel est l'intérêt d'un tel projet ?

C'est le territoire, avec ses propres besoins, qui crée l'utilité de sa monnaie !

Si toutes les monnaies locales ont pour objet de favoriser les échanges locaux et dynamiser un territoire tout en permettant d'avoir une consommation responsable, certaines monnaies locales favorisent les produits éthiques et intègrent une démarche solidaire.

Par ailleurs, la monnaie locale reste sur le territoire. Ainsi, chacun sait où va l'argent déboursé pour un produit ou un service. Il faut savoir que 97 % des flux monétaires mondiaux sont utilisés pour la spéculation alors que la monnaie locale favorise la création de lien social en développant un système d'échange commun.



Pourquoi pas chez nous ?

Avec la création d'une monnaie locale, les initiateurs du projet souhaitent apporter leur contribution aux multiples dynamiques déjà en œuvre sur le territoire en finance solidaire (Cigales/Terres de Liens...), dans les circuits courts (AMAP, magasin de producteurs, vente directe), énergies renouvelables (Ailes de Taillard, Centrale Villageoise...),... ♦

⁽¹⁾ M. Charroin, C. Bacher, C. Bozonnet, B. Demeure, J. Soyer et J-P. Vauillat.

Plus d'infos

monnaie.locale.pilat@gmail.com
monnaielocalepilat.wordpress.com

Paroles d'expert

Si le principal objectif est de dynamiser l'économie locale, toutes portent des valeurs qui visent à promouvoir une consommation responsable facteur de changement social, ainsi que l'explique Jérôme Blanc, enseignant-chercheur à l'université Lyon 2, et spécialiste des monnaies locales :

« Le but d'une monnaie complémentaire est avant tout de sensibiliser à des valeurs par le biais d'un outil d'échange que tout le monde utilise : la monnaie. Il s'agit de déclencher une prise de conscience de l'importance des échanges locaux, promouvoir une certaine éthique. Je crois surtout qu'il peut y avoir un impact en termes de transformation des valeurs et des habitudes ».

Pour Jérôme Blanc si l'impact d'une monnaie locale est limité, vu l'ampleur du territoire concerné, il n'en reste pas moins que l'« impact économique positif demeure, car il y a un accroissement des échanges, un dynamisme favorable à l'emploi » nuance-t-il aujourd'hui.

BIODIVERSITÉ



« À NOUS, PAYSANS, DE LAISSER UNE TERRE PROPRE ET NOURRICIÈRE...

Sylviane, Raymond et Emmanuel Pitiot gèrent le GAEC de la Revolanche à Saint-Paul-en-Jarez. Producteurs de vaches laitières, mais aussi de blés anciens qui sont panifiés sur place et vendus via les AMAP, ils ont fait le choix de l'agriculture biologique.

● La Pie : Pourquoi avez-vous décidé un jour de vendre du pain dans les AMAP ?

Le GAEC : À l'origine, nous étions producteurs de lait, mais lorsque nous avons arrêté notre tournée c'était devenu contraignant de descendre en ville uniquement pour récupérer du pain. Donc nous avons commencé à fabriquer le pain pour notre consommation familiale.

Puis les AMAP sont nées, le concept de vendre sur commande nous plaisait : nous n'avons pas à gérer les invendus comme cela est le cas dans un commerce traditionnel. Après avoir auto-construit notre four à pain, nous étions prêts. Nous avons commencé en 2006 à livrer une AMAP, nous en livrons actuellement quatre.

● D'où est venue l'idée de travailler avec des céréales anciennes ?

Dans le cadre de notre exploitation de vaches laitières en bio, nous recherchions un maximum d'autonomie. Chaque année il nous manquait de la paille. Nous avons recherché, par le biais d'échanges de semences paysannes, des blés anciens produisant une paille plus importante que les blés traditionnels.

Nous avons commencé avec des variétés qui existaient localement, comme le



'gros bleu' et le 'rouge du roc', puis le 'rouge de bordeaux' et le « Soissons ».

Lors d'une rencontre organisée en 2006 par l'ADDEAR ⁽¹⁾, nous avons aussi décidé, toujours dans un objectif d'autonomie, de planter du maïs 'population'.

Dans un premier temps, nous l'avons mélangé au maïs hybride, mais comme les 'population' étaient magnifiques. Même si ça ne s'est pas fait tout seul (essais, analyses, recherches, échanges avec le collectif de l'ADDEAR...), on a poursuivi dans ce sens. Sur l'exploitation, il n'y a plus que du maïs 'population'.

L'un des avantages avec ces céréales anciennes, c'est qu'on récupère les semences pour les années suivantes, ce qui représente une économie significative par rapport aux hybrides qui nous rendent totalement dépendants des semenciers.

● Pourquoi avoir pris l'option du bio ?

En 2006, quand nous avons démarré la vente du pain, nous étions en agriculture conventionnelle.

En 2009, la crise laitière nous a fait prendre conscience que le système conventionnel était à bout. On était proche du bio, mais pas encore bio.

Au départ, ce n'était pas gagné ! L'analyse qui avait été faite laissait apparaître que nous n'étions pas suffisamment autonomes sur l'exploitation. Mais nous, nous étions convaincus, ça correspondait à notre façon de voir les choses. Nous avons reçu une certaine éducation : se nourrir sainement en faisait partie. Aujourd'hui, paysans, à nous de la

mettre en pratique, de la partager et surtout de penser à laisser une terre propre et nourricière.

Il fallait donc se débrouiller pour être plus autonome, les blés anciens et le maïs population allaient dans ce sens.

En 2013, un voisin nous a proposé l'exploitation de ses terres, ce qui a représenté une augmentation d'environ 20 % de la surface disponible pour notre exploitation. Une aubaine ! Cela allait dans le sens d'une plus grande autonomie pour nourrir nos 45 vaches laitières et la trentaine de génisses pour le renouvellement du troupeau.

Nous profitons aussi d'estives : de mai à octobre, une quinzaine de nos génisses sont du côté de Salvaris, sur un territoire appartenant partiellement au Conseil général.

L'agriculture en bio n'est pas figée. C'est aussi ce qui en fait son intérêt. C'est une démarche qui évolue et se perfectionne d'année en année. Il y a toujours des nouveautés à tester, analyser, améliorer, ou des vieilles pratiques à remettre au goût du jour. Par exemple, l'année dernière nous avons planté des haies avec des arbres et arbustes permettant d'abriter et nourrir la faune sauvage (vers de terre et micro-organismes, insectes, oiseaux, chauve-souris...). ♦

⁽¹⁾ Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural.

Le passage en Bio
n'était pas gagné !
Mais nous, nous
étions convaincus.

CréditPhotos du n° 14

X. Pagès, J. Faucoup, Ph. Chételat,
Ch. Ruffin, Ph. Heitz, J. Carrier, O. Lajuzan
A. Faucoup, et associations et collectivités
contributeurices

Miseenpage & illustrations
Studio109

DES INSECTES DANS NOS ASSIETTES ?

En 2050, il faudra nourrir 9 milliards d'humains....Or, nos traditions alimentaires ont un impact sur l'environnement. Une solution fait peu à peu son chemin : la consommation d'insectes. Cette pratique, appelée entomophagie, est une des réponses avancées par la Food and Agriculture Organisation (FAO) pour relever le défi alimentaire de demain.

De plus, l'élevage d'insectes (en l'occurrence des grillons pour notre ferme) est une alternative moins énergivore à celui des animaux traditionnels : production peu polluante nécessitant peu d'espace et utilisant beaucoup moins d'eau et de nourriture que l'élevage traditionnel.

Il existe des arguments nutritionnels en faveur de l'entomophagie : à poids égal, le grillon est bourré de minéraux et vitamines et il contient trois fois plus de protéines que

le bœuf. Il est également riche en oméga 3, minéraux essentiels tout en ayant une faible teneur en cholestérol. L'idée n'est pas de remplacer notre nourriture traditionnelle, mais d'apporter plus de choix dans la diversité culinaire.

Ce n'est pas pour se nourrir, mais plus pour se divertir en apportant originalité et apports nutritifs dans notre assiette! Alors sautez le pas et venez découvrir de nouvelles saveurs,

nos grillons du Pilat valent le détour!

♦ Roxane Deléglise

À noter

La Ferme aux Grillons
16 chemin de la Morcellerie
Lieu dit La Vialle 42410 PELUSSIN
Tél : 06 59 06 94 75 / ferme.grillons@yahoo.fr



Histoire de corneilles...

Souvent, aux abords de Pélussin, on peut voir des groupes de corneilles noires qui se nourrissent d'insectes, de mollusques et de lombrics dans les champs.

Elles sont souvent confondues avec les corbeaux qui sont pourtant beaucoup plus masifs.

Aux premières neiges, fin novembre, une invitée s'est glissée parmi elles, une proche

LA MAISON DANS LA NATURE

LE GÎTE DE GROUPE DE BURDIGNES



Il y a 40 ans déjà, un petit foyer de ski de fond ouvrait ses portes à Burdignes, perché à 1 200 m d'altitude à la Faye, à l'orée de la forêt de Taillard. Créé par un petit groupe de jeunes du village assez passionnés par ce projet pour aller couper des sapins bénévolement pour que l'association "La Maison dans la Nature" puisse acheter ses premières paires de ski et de chaussures de location, le foyer de ski et le gîte de groupe sont toujours gérés par les bénévoles de l'association.

La Maison dans la Nature porte bien son nom. La véranda ouvre largement sur les prés de la ferme-auberge voisine de Blache



Pécou. À partir de là, on accède à de multiples possibilités de balades à pied, à VTT, à ski ou en raquettes, sur les pistes de la forêt de Taillard qui l'hiver sont tracées pour le ski de fond. Ambiance montagne assurée : le décollage de parapente de Grand Tony est proche, c'est dire si la vue est dégagée sur l'Ardèche voisine et sur la vallée du Rhône, avec par temps favorable, les Alpes en toile de fond, du Mont-Blanc jusqu'au sud du Vercors.

La Maison dans la Nature reste le foyer de ski de fond du village, qui propose à la location skis et raquettes et accueille les skieurs dans la grande salle hors-sac.

Mais c'est toute l'année un gîte de groupe avec 46 lits répartis en 10 chambres de une, cinq et sept places, qui fonctionne en gestion libre. La cuisine équipée et trois salles communes conviennent aussi bien aux grands groupes qu'à l'accueil de scolaires à la journée.

♦ **Philippe Heitz**

Tarif 2015 : 973 euros tout compris pour une location du vendredi après-midi au dimanche soir.

Contact : 04.77.39.69.91

cousine : **une corneille mantelée.**

La corneille noire occupe habituellement la partie sud-ouest de l'Europe.

La corneille mantelée, quant à elle, se trouve à l'Est et au Nord. La limite entre les deux populations se situe sur un grand arc entre l'Irlande, la Pologne et la Corse.

Notre visiteuse a pu fuir le froid venu des plaines glacées de Pologne ou de Russie.

Corneilles noires et mantelées sont généralement considérées comme deux sous-espèces

et elles sont capables de se métisser au contact de leurs zones de répartition géographique.

Comment reconnaître la corneille mantelée? Eh bien à son joli petit manteau gris qui contraste bien avec sa tête et ses ailes noires.

♦ **A. Louchart & J. Carrier**

L'AMAP du disque

L'association InOuïe Distribution a été fondée en mai 2012 sur l'initiative regroupée de plusieurs acteurs stéphanois et rhône-alpins du monde de la musique : CAROTTE PRODUCTION, Z PRODUCTION, LE CRI DU CHARBON, SALAMAH productions, COIN COIN productions et leurs artistes.

La fédération de ces acteurs particulièrement attachés à la distribution physique des produits culturels tels que les disques, vinyles et autres livres et Bandes Dessinées, amène une réflexion autour d'une proposition alternative de distribution à un marché du disque en pleine mutation.

L'objectif de cette association est donc d'accompagner, promouvoir et distribuer les labels et les artistes, sous une forme indépendante et novatrice. InOuïe Distribution est née de la volonté de créer un relais plus direct entre les producteurs et les consommateurs et d'une mise en commun des outils

que chaque co-créateur a développé au fil des années.

L'union d'associations Inouïe Distribution propose aux particuliers un panier disco-graphique à 10 euros par mois sur 6 mois ou 1 an, les disques étant envoyés directement chez vous.

♦ Pierre-alexandre GAUTHIER

W www.inouiedistribution.org
contact@inouiedistribution.org



14/18 les martyrs oubliés



Qui n'a pas été marqué par le film de Kubric, *Les Sentiers de la gloire*, ou meurtri par la vision de ces poilus fusillés pour l'exemple? Dans *L'affaire Chapelant*, Christian Rollat raconte l'histoire de Jean-Julien Chapelant, originaire d'Ampuis et exécuté le 11 octobre 1914. L'auteur nous fait revivre le chaos de la France en septembre 1914, la retraite de milliers de fantassins, la déroute dans la Somme. L'État major, dépassé, a cherché des boucs émissaires. Chapelant fut ainsi passé par les

armes. Les pièces de son dossier furent falsifiées, des témoins à décharge écartés. Inhumé dans une fosse commune, Chapelant fut ensuite exhumé et transféré en catimini vers un autre lieu. Il sera reconnu mort pour la France le 9 novembre 2012. C'est au bout d'une longue enquête que Christian Rollat nous livre des réponses... « *L'objet de ce livre est de contribuer à lever la condamnation de Chapelant et d'engendrer d'autres reconnaissances de martyrs oubliés* ».

L'ouvrage peut être acheté directement à l'auteur (frais de port gratuit pour les lecteurs de la Pie du Pilat).

contact : asterix@orange.fr

CONCOURS

DU PANIER DE LA PIE



Envoyez votre réponse
avant le 9 mars 2016
avec vos nom et adresse à :
Les4versants
4, ch. de la cholerie
42410 Pélussin
ou par email à
concours@lapiedupilat.fr

Réponses au 8^e

Jeu-concours de La Pie

Il fallait déchiffrer le message suivant
90μC201μD0μ9'32993NμN'051μP75
90μP34N1μC89M4N7N1μD8μP3971
ce qui signifiait : **Le crêt de l'Oeillon
n'est pas le point culminant du Pilat**

Vous avez été 57 à nous donner la bonne réponse !
Bravo !

C'est Monsieur CHEVALIER de LAPEYROUSE MORNAY
qui a répondu le premier et remporte le 8^e panier.

3 questions pour le 9^e concours

1) Ceci est fabriqué dans le Pilat, de quoi s'agit-il ?

2) Où a été prise cette photo ?

3) Du 22 au 25 janvier on fait la fête chez moi, le mot
marché pourrait être à l'origine de mon nom, dans la vitre
de ma mairie google s'est photographié. Qui suis-je ?

Indice sur le site www.lapiedupilat.fr

Dans le panier vous trouverez :

Un abonnement au magazine La Pie du Pilat, une plante
de chez Landy, une bouteille de vin bio du Panier du Pilat
et une boîte de berlingots des Bonbons de Julien.

toutes les infos et le règlement sur le site www.lapiedupilat.fr

BIENTÔT
LE N* 15!

L'ÉCONOMIE
DU PILAT

Parution avril 2016

AVEZ-VOUS PENSÉ À...

...vous abonner ?

...adhérer à l'association Les4Versants ?

...commander d'anciens numéros ?

...rejoindre l'équipe de bénévoles ?

voir page suivante

pour contribuer à ce numéro écrivez à redaction@lapiedupilat.fr

ABONNEZ-VOUS À LA PIE!



RECEVEZ LA PIE DU PILAT

**dans votre boîte aux lettres,
vous soutiendrez ainsi notre action.**

Retournez ce bulletin complété et
accompagné de votre chèque de 17 €
à l'ordre de « les4versants ».

ADHÉREZ!

Rejoignez-nous et devenez membre
de l'association les4versants. Bulletin
d'adhésion ci-dessous à nous retourner
(le montant de l'adhésion est libre).

MA COMMANDE

**Je souhaite recevoir ou offrir (frais d'envoi inclus)
les numéro(s) de La Pie du Pilat
ci-dessous cochés :**

- ☐ **N° 1** mai-juin 2013 : Chèvres et rigotte, elles nous bottent !
 - ☐ **N° 3** sept-oct. 2013 : Bienvenue sur nos lignes
 - ☐ **N° 4** nov-déc. 2013 : L'or bleu du Pilat
 - ☐ **N° 5** janv.-fév. 2014 : Nos déchets
 - ☐ **N° 6** mars-avril 2014 : La pomme dans le Pilat
 - ☐ **N° 8** juillet-août 2014 : Vous avez dit Parc ?
 - ☐ **N° 9** oct-déc 2014 : À vélo dans le Pilat
 - ☐ **N° 11** avril 2015 : Le Pilat solidaire
 - ☐ **N° 12** juillet 2015 : La culture
 - ☐ **N° 13** juillet 2015 : Histoires, mystères, légendes
- N°s 2, 7 et 10 **ÉPUISÉS**

soit _____ numéro(s) à 2,40 € l'unité : _____ €

☐ **Je m'abonne au magazine
au tarif de 17 € pour 1 an : _____ €**

☐ **Mon adhésion à l'association
les4versants (montant libre) : _____ €**

TOTAL de ma commande : _____ €



Vos coordonnées :

Prénom/Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

email : _____

**Coordonnées de la personne qui recevra
l'abonnement (si différentes) :**

Prénom/Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

email : _____

Envoyez ce bulletin complété et accompagné
de votre chèque (ordre : les4versants) à :



**Les4versants
4 chemin de la cholerie
42410 Pélussin**

Merci!